

PROGRAMME 2024-2026

NOS PROJETS POUR VERN

SUPPLÉMENT

PROGRAMME 2024-2026 : NOS PROJETS POUR VERN POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES

INFOS

MUNICIPALES
DES ESPACES
SANS TABAC POUR
DÉNORMALISER LE
TABAGISME



4



9



15

VIVRA'VE^{RN}

Directeur de la publication : Stéphane Labbé • Rédaction, création, réalisation : Aurélie Rouat / Service communication • Couverture (photo, éléments graphiques) : ARouat, Freepik.com • Photos : Ville de Vern-sur-Seiche, Rennes Métropole, associations, écoles, Pixabay, sauf mentions contraires - Tous droits réservés • Impression : Chat Noir Impressions - Saint-Jacques-de-La-Lande • Tirage : 4 500 exemplaires - Ce numéro a coûté 0,86 € (impression + distribution) • Dépôt légal n° 591 • Prochaine parution : Vivra'Ve^{RN}, mars-avril 2024.

Sommaire

04 TRAVAUX

05 PROJETS URBAINS

06 INFOS MUNICIPALES

08 EMPLOI

09 SOLIDARITÉS

10 ENFANCE

12 SUPPLÉMENT
NOS PROJETS POUR VERN
POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES

12 L'ACTU DU JEUNE VERNOIS

13 VIE DES SENIORS

14 VIE CULTURELLE

15 CADRE DE VIE

18 L'ÉCHO DES ASSOS

20 QUOI D'NEUF DANS L'INTERCO ?

21 TRIBUNES D'EXPRESSION

permanences des élus • conseils municipaux

 Le samedi, de 10h à 12h, en mairie

6 janvier ▶ **Yannick Meignen**
Cohésion sociale, santé, emploi, communication

20 janvier ▶ **Thierry Martineau**
Éducation, petite enfance, jeunesse, économie

Les adjoints sont disponibles, sur rendez-vous, les samedis fermés.

3 février ▶ **Valérie Guigot**
Vie culturelle

17 février ▶ **Monique Lenormand**
Administration générale, ressources humaines

**Dates des prochains
conseils municipaux :**

▶ lundi 29 janvier, à 19h30

▶ lundi 26 février, à 19h30
(sous réserve)

en mairie de Vern-sur-Seiche



L'édito

Mesdames, Messieurs, chères associations, chers bénévoles,

Nous ouvrons ensemble les portes d'une nouvelle année 2024 avec ses lendemains toujours plus enrichissants.

Les premiers mots de cet éditorial sont pour vous présenter, pour 2024, en mon nom personnel et celui de notre conseil municipal, tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles, vos proches, vos associations, vos entreprises.

Je souhaite qu'elle soit riche en projets et en rencontres et que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur, qu'elle permette la réalisation de toutes vos ambitions.

Au fil de ses trois premières années d'expériences, nous avons renforcé notre détermination, déjà forte à **Agir**.

Agir pour une justice sociale et aider les plus grandes précarités, car chacun de nous peut traverser des difficultés et il nous appartient d'être solidaires. C'est pour répondre à tous que nous avons souhaité renforcer l'accueil et l'accompagnement social, permis à chacun d'avoir accès à ses droits malgré les freins liés au numérique, et développer des animations pour lutter contre l'isolement et la dépendance. **Agir** pour l'accélération de la lutte contre le changement climatique, par la création de la forêt du Poncel et la végétalisation de la commune. **Agir** pour l'enfance et la jeunesse, citoyen de demain, dans un monde qui change très vite. **Agir** comme nous l'avons fait avec la participation citoyenne, pour répondre à l'enjeu de démocratie locale. **Agir** en faveur de la sobriété énergétique, nécessaire pour notre planète et les finances de la ville. **Agir** pour structurer l'entrée de notre ville. **Agir** pour le bien vivre ensemble. **Agir** pour une politique culturelle proposant sensibilisations et manifestations destinées à tous les habitants via la gratuité ou des tarifs raisonnés dans les rues, places ou centre culturel. Nous mobilisons tous les moyens pour atteindre notre objectif : la culture pour Tous. **Agir** pour un enjeu sociétal majeur :

le sport, élément essentiel de santé publique et de lien social. **Agir** pour une ville qui s'agrandit et doit s'adapter à l'évolution des besoins et des usages de ses habitants. La ville de demain doit préserver son patrimoine bâti et donner toute leur place aux mobilités et à la nature.

Soyez assurés de voir de nouveaux projets aboutir pour la deuxième partie du mandat. Ces projets seront réalisés en respectant nos engagements que nous avons pris auprès de vous, dans l'écoute et le dialogue. L'année 2024 continuera sous le signe de projets participatifs, afin que tout le monde s'intéresse à sa commune.

Comme vous le savez, la municipalité actuelle mène une politique proactive et un travail de qualité pour nos concitoyens, réalisé par des acteurs passionnés, qui va se poursuivre avec ambition et détermination.

J'appelle la minorité municipale à rejoindre cette dynamique positive et à toujours penser à l'intérêt de Vern-sur-Seiche en premier. Avoir des idées, c'est bien, mais les concrétiser, c'est encore mieux.

C'est également pour moi l'opportunité de saluer l'investissement de nos agents et des services municipaux, indispensables au fonctionnement de notre commune, qui n'est, en effet, plus à démontrer. Mais également, l'implication au quotidien de nos associations et de nos bénévoles, qui tissent chaque jour notre monde associatif dans bien des domaines. Sans oublier, l'engagement des élus dans leurs missions. Qu'il me soit permis de tous les en remercier chaleureusement.

Merci à vous aussi, chers administrés, car toute l'équipe municipale est motivée grâce à vos nombreux messages de soutiens et de confiance.

Plus que jamais, les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, à l'essor de VERN-SUR-SEICHE et au bien-être de ses habitants.

Bien à vous.

Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous :

☎ 02 99 04 82 06 ✉ carine.guerin@vernsurseiche.fr

*Le maire
Stéphane Labbé*

Travaux sur le beffroi de l'église Saint Martin : remise en volée des cloches en 2024

Le saviez-vous ?

Les cloches de Vern-sur-Seiche ne sonnent plus depuis 8 ans et ont été descendues dans le chœur de l'église en mai 2023 ; elles sont visibles par tous aux horaires d'ouverture de l'église.

L'église est un bâtiment communal, la mairie est responsable de sa conservation et des éventuels travaux de réparation ou rénovation.

Le beffroi de Vern à l'épreuve du temps

Le beffroi est la structure mécanique supportant les cloches, il se situe dans la partie supérieure du clocher.



À Vern, cette structure a été reconstruite en même temps que les cloches en 1911 après qu'un violent incendie ait détruit la partie supérieure du clocher en 1910. Le beffroi et le campanile ont été reconstruits en ciment armé Hennebique, technique innovante et novatrice de l'époque.

Malheureusement, le beffroi subit depuis des années les infiltrations d'eau, avec pour conséquence une corrosion des aciers et un éclatement du ciment en de nombreux endroits, fragilisant une structure par ailleurs sollicitée improprement. En effet, les capacités mécaniques de ce matériau s'adaptent mal aux efforts fournis par le balancement des cloches.



De plus, la conception architecturale du beffroi est néfaste pour le clocher lui-même : ces deux éléments sont solidaires l'un de l'autre, et le beffroi transmet donc de nombreuses

vibrations au clocher qui est une structure rigide supportant mal ce type de sollicitation.

Un nouveau beffroi pour l'église

Suite à l'étude campanaire (métier des cloches et clochers), il s'avère nécessaire de remplacer le beffroi en totalité pour remettre les cloches en volée. La collectivité va donc entreprendre ces travaux de grande envergure dans le but de faire perdurer le patrimoine en toute sécurité, **le chantier débutera en février et finira lors de la remise en volée des cloches prévue en mai ou juin 2024.**

Le nouveau beffroi sera en chêne, les travaux campanaires seront réalisés par l'entreprise Bodet. Auparavant, l'ancien beffroi sera démolé et des travaux de maçonnerie et d'étanchéité auront lieu par les entreprises Joubrel et Chanson.

Renouer le lien associatif

L'église est un bâtiment communal qui est légalement dédié au culte, toutefois des activités culturelles peuvent s'y dérouler avec l'accord du diocèse.

Afin de renouer le lien entre les associations de Vern et la paroisse, une charte a été signée entre la Mairie et le prêtre de l'église Saint-Martin de Soevres. Ainsi, plusieurs concerts auront lieu dans l'église en 2024 avec la participation de la Chorale de Bel Air et de l'association Kadoudal.

Les écoles découvrent le patrimoine campanaire

Le patrimoine campanaire représente l'ensemble des arts et métiers se rapportant aux cloches (fabrication, tradition, pratique, histoire).

L'entreprise Bodet campanaire proposera aux écoles vernoises, un temps d'échange en janvier. Les enfants pourront ainsi poser leurs questions sur les travaux à venir et l'histoire des cloches. Les métiers de la campanologie leur seront présentés, et susciteront peut-être des vocations.


Appel aux dons

Les élus seront heureux de vous présenter le projet de rénovation du beffroi lors du marché du **samedi 3 février**, date officielle du lancement de la collecte de dons. Le bagad Kadoudal nous fera l'honneur de sa présence.

Le projet représente un coût important pour la collectivité : études et dépose des cloches pour un montant de 6 000€ ; travaux à hauteur de 86 000 €. La commune a sollicité la Région Bretagne pour une aide de 7 700€ et la DETR pour une aide de 23 000€.

Nous lançons également un appel aux dons avec le soutien de la **Fondation du patrimoine** pour financer une partie des travaux.

Les dons peuvent se faire, à partir du samedi 3 février 2024, via le site de la fondation ou par chèque, et sont défiscalisés à hauteur de 66%.

 www.fondation-patrimoine.org/92037



 ce que fait Rennes Métropole

 ce que font les communes

Pour signaler une anomalie à Rennes Métropole : metropole.rennes.fr/mes-demarches

Pour signaler une anomalie à votre commune : rapprochez-vous de votre mairie.



le mobilier urbain

le mobilier de propreté et les dépôts sauvages de déchets



la chaussée, les voies de bus et aménagements cyclables

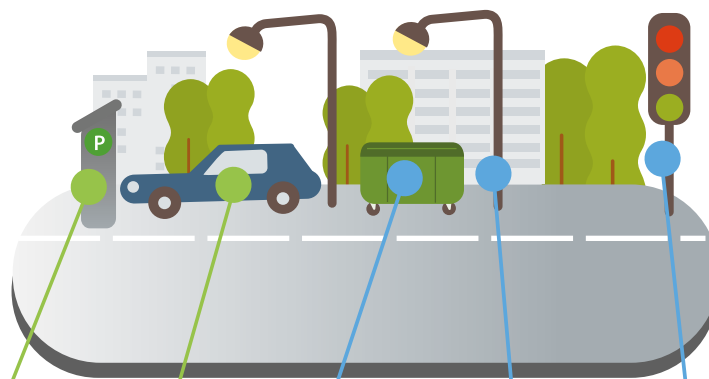
la signalétique routière



les points d'apport volontaire déchets



les réseaux de collecte des eaux pluviales



les horodateurs

le stationnement

les bacs déchets

l'éclairage public

les feux tricolores



les panneaux d'affichage

les jardinières et aménagements paysagers



les panneaux « plan de ville »

Circulation et stationnement interdits pour plus de sécurité aux abords de l'école La Chalotais

Pour assurer la sécurité des enfants aux abords de l'école publique de La Chalotais, l'Allée de la Chalotais a été fermée à la circulation et au stationnement des véhicules, y compris des 2 roues motorisés. Seule la desserte des riverains et des services publics est autorisée.

Les infractions pourront faire l'objet de mesures d'enlèvement fourrière en cas de stationnement de véhicules.

Vern-sur-seiche rend hommage à Magda Hollander Lafon, rescapée et témoin de la Shoah

Le 26 mars 2022, Magda Hollander-Lafon découvrait avec émotion la plaque de la place qui porte dorénavant son nom dans le ZAC des Hautes Perrières. C'est à ce même endroit, que les élus municipaux et les membres de l'Union Nationale des Combattants de Vern ont décidé de lui rendre hommage.

Elle avait 16 ans quand elle a été déportée à Auschwitz, lors de la Seconde Guerre mondiale. Magda Hollander-Lafon est décédée dimanche 26 novembre 2023, à Rennes. Elle était l'une des dernières survivantes françaises de la Shoah.



De sa vie en camp de concentration, elle a fait preuve de résilience et a mis 32 ans avant de s'exprimer. Depuis 45 ans, elle témoignait dans les établissements scolaires pour que les jeunes générations gardent en mémoire les atrocités du passé, afin qu'elles ne se répètent pas. Elle n'avait de cesse de transmettre son message auprès des jeunes.

Parce qu'elle fait partie des témoins, des passeurs de mémoire, nous nous devons d'honorer sa mémoire et de poursuivre son combat afin que l'on n'oublie pas où peuvent conduire la barbarie et la lâcheté de certains hommes.

Mercredi 29 novembre 2023, élus et membres de l'UNC ont déposé une gerbe de fleurs au pied de sa plaque et ont respecté une minute de silence en son honneur.

Si vous le souhaitez, vous êtes invités à déposer, à votre tour, un bouquet ou un galet coloré transmettant un message de paix et de bienveillance sous l'arbre symbole situé derrière sa plaque.

« Il est de notre responsabilité d'oser espérer, de faire œuvre de vie. » - Magda Hollander-Lafon

Des espaces sans tabac pour dénormaliser le tabagisme

La ville de Vern-sur-Seiche, soucieuse du bien-être, de la qualité de vie, de l'environnement et de la santé de ses habitants a décidé d'installer des « espaces sans tabac » aux abords de ses 3 écoles.

Pourquoi des espaces sans tabac ?

- Parce que voir fumer donne l'impression que fumer est « normal »
- Parce que voir fumer incite à fumer
- Parce qu'en ne fumant pas, vous protégez votre santé, celle de vos proches, particulièrement de vos enfants
- Parce qu'en ne fumant pas, vous protégez également l'environnement de la pollution des mégots.



En interdisant de fumer aux abords des écoles, nous espérons dénormaliser le tabagisme, favoriser son arrêt mais également prévenir l'entrée en tabagie des jeunes. En effet, il est important de rappeler que le tabagisme est la première cause évitable de mortalité en France avec plus de 75 000 morts/an dont 45 000 par cancer.

Interdire de fumer dans un espace préserve également l'environnement des mégots de cigarettes dont les filtres ne sont pas biodégradables et mettent des années à disparaître. De plus, tous les étés, des incendies ravagent des espaces verts et des forêts suite à un mégot jeté dans la nature. Interdire de fumer prévient ainsi les incendies accidentels.

Il est rappelé que la consommation de tabac est également interdite sur l'ensemble des aires et espaces de jeux pour enfants de la commune. L'aire de jeux s'entend comme l'espace comprenant les modules et agrès et les mobiliers urbains attenants.

Sur proposition de la ligue contre le cancer, la ville a fait le choix de créer 3 espaces sans tabac devant les écoles La Chalotais, Noël du Fail et Notre Dame. Une signalisation sera prochainement mise en place. La ville de Vern-sur-Seiche est également fière de constater que cette décision précède celle du gouvernement qui a élargi aux plages, aux parcs et jardins, aux forêts ainsi qu'aux abords des écoles les zones d'interdiction de fumer.

Tabac info service : 3989

Avec le soutien de la ligue contre le cancer d'Ille-et-Vilaine.

Permanence mobile du député Frédéric Mathieu

Dans le cadre de sa permanence mobile, le député Frédéric Mathieu vient à la rencontre de tous les habitants de sa circonscription, directement dans leur commune. L'accueil se fait sans rendez-vous.

Samedi 20 janvier, de 10h à 12h, mairie de Vern-sur-Seiche.

Une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée par les 5 communes du secteur

Qu'est-ce qu'une CTG ?

La CTG est un **accord cadre politique** entre une ou des collectivités et la Caisse d'allocations familiales (CAF) ; elle peut se définir comme un **projet social de territoire**. Elle doit participer à favoriser et renforcer la cohésion sociale par une politique familiale ambitieuse et adaptée aux familles et à leur territoire. Au travers de cette vision globale et transversale du territoire, il s'agit de **maintenir et développer les services aux familles** en déclinant une feuille de route stratégique partenariale.

Les thématiques sont les suivantes : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'amélioration du cadre de vie, l'insertion, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et aux services, le logement, le handicap, l'aide à domicile.

Quelle CTG pour le territoire ?

Les communes du secteur (Bourgarré, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche) se sont réunies en 2022 et 2023 pour préparer ensemble une CTG qui a été validée par les 5 conseils municipaux et par la CAF en décembre 2023, laquelle sera une feuille de route pour les 5 années à venir. Pour ce faire, les communes ont été accompagnées par le cabinet Jeudevi

Les étapes :

► **1 - Réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble du territoire (mai-juin 2023) :** mise en évidence des besoins de la population et des services proposés.

Ont été interrogés les élus, les professionnels, les bénévoles associatifs des domaines concernés, ainsi que les habitants des 5 communes au moyen d'un questionnaire internet (564 répondants).

► **2 - La définition d'orientations stratégiques du territoire (juillet-septembre 2023) :** émergence et priorisation des thèmes de travail qui seront développés dans le cadre de la CTG.

► **3 - L'élaboration du plan d'actions (octobre-novembre 2023) :** maintien et/ou développement de services, création de partenariats, mutualisation d'offres de services, etc.

Et après ?

Le travail partenarial intercommunal va se consolider par la mise en œuvre d'une coordination à l'échelle des 5 communes, avec des chargés de coopération CTG identifiés, pour suivre et mettre en œuvre les actions prioritaires pour le territoire, avec le soutien financier de la CAF.



Plus d'infos sur le site de la ville : www.vernsurseiche.fr

Création d'un stade de cyclo-cross au cœur de la nature vernoise

Fin 2022, la ville a été sollicitée pour la réalisation d'un stade de vélo comprenant un circuit permanent de cyclo-cross. Ce projet concret a ensuite été présenté par l'USV Cyclisme lors du budget participatif d'Ille-et-Vilaine, en février 2023.

L'US Vern Cyclisme et l'impact du vélo

L'USV Cyclisme est une association affiliée à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) qui compte aujourd'hui 165 licenciés. Le club comprend une école de vélo et des équipes dans les différentes catégories et disciplines du cyclisme (route, VTT, cyclo-cross, piste), avec en point d'orgue une équipe nationale féminine.

Chaque année, la ville accueille un cyclo-cross, organisé par le club de cyclisme, et régulièrement la fédération les sollicite pour des événements d'envergure régionale ou nationale.

Ce nouvel équipement doit permettre de créer un lieu d'entraînement pour le cyclo-cross et d'organiser des manifestations en intégrant des

modules ludiques de VTT. Ce sera également l'occasion de développer la pratique du cyclo-cross via des stages, des compétitions...



Le futur stade de vélo

La FFC a accompagné la ville et l'USV Cyclisme sur la conception du projet : projet de tracé, implantation d'agrès, pré-chiffage de ces réalisations...

Le site de la Vallée de la Seiche a été choisi pour l'implantation de ce

futur espace. S'agissant d'un espace naturel protégé, la réalisation de ce stade s'inscrit dans une réalisation naturelle pour le stade de cyclo-cross labellisé. Tous les agrès nécessaires et envisagés seront au maximum en matière naturelle (bois, pierre, sable).

Après une visite sur site, l'enveloppe budgétaire prévisionnelle est estimée à 74 400 € TTC. Le projet a obtenu un financement de 50 000 € grâce aux votes des Bretiliens et Bretiliennes lors du budget participatif départemental.

Retour sur la 7^e édition du Forum Intercommunal Métiers et Emploi

Depuis 2016, les Villes de Bourgbarré, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche s'associent pour organiser le Forum Intercommunale de l'Emploi et des Métiers, en collaboration avec les partenaires de l'emploi. Cette nouvelle édition, qui s'est tenue les jeudi 5 et vendredi 6 octobre 2023, a permis d'expérimenter une nouvelle formule avec une organisation sur 2 jours.

Le jeudi en tout début d'après-midi était consacré au job dating, le vendredi matin au forum des métiers. Une nouvelle formule approuvée par les exposants, les organisateurs et le public car améliorant la qualité des échanges, l'organisation de l'événement et facilitant la venue des candidats.



Forum des métiers

Près d'une trentaine d'organismes représentatifs des métiers et d'entreprises se sont installés salle de la Seiche pour faire découvrir les métiers exercés dans des secteurs d'activité variés aux visiteurs venus en nombre (un peu moins de 650 entrées), collégiens et lycéens notamment. Pour l'occasion, l'Exploratoire avait préparé un « quiz des métiers » afin de tester leurs connaissances et les inciter à rencontrer les professionnels présents.



Plusieurs organismes de formation s'étaient également mobilisés pour faire connaître les voies possibles pour accéder à un métier et les structures existantes.

Les professionnels présents espèrent avoir suscité des vocations au sein du jeune public afin de faire perdurer leurs métiers.

Job dating

155 candidats, 23 entreprises et 5 collectivités ont eu l'occasion de se rencontrer le temps d'un après-midi et environ 250 entretiens ont été passés pour une centaine d'offres proposées. Un moment d'échanges et de discussions apprécié par les recruteurs qui ont pu valoriser leur entreprise et leurs offres d'emploi auprès de candidats motivés et investis.

Les ateliers « 5 min pour convaincre » de pôle emploi ont rencontré un vif succès en affichant complet durant tout le job dating.

Le job dating permet aux employeurs de rencontrer des candidats qu'ils n'auraient pas forcément retenus s'ils avaient juste envoyé un CV, de gagner du temps sur le processus de recrutement, mais également de se faire connaître et de promouvoir leurs métiers.

Côté candidats, les principaux freins à l'emploi rencontrés étaient l'absence du permis de conduire, un désaccord sur le temps de travail ou le type de contrat attendus et proposés, le manque de diplôme... La moitié des candidats a tout de même trouvé des offres qui correspondaient à ses recherches.



La ville de Vern-sur-Seiche recrute

3 agents municipaux se sont relayés afin de rencontrer les candidats présents au job dating.

« À la suite du job dating, nous avons reçu environ 10 CV et nous avons recruté un candidat qui correspondait à l'un de nos postes vacants dans le service Éducation et Vie de la Cité.

Le job dating est un moment de rencontres et d'échanges privilégié où les candidats peuvent venir nous poser des questions et se renseigner sur le fonctionnement d'une collectivité territoriale.

Nous avons pu recontacter plusieurs personnes suite à ces échanges, dont un candidat qui a donné une suite favorable. » - Responsable restauration

Les offres d'emploi de la ville sont disponibles sur son site internet :

🌐 www.vernsurseiche.fr rubrique ma ville > Services municipaux

La ville recrute des animateurs et animatrices périscolaires.

Vous aimez les enfants ? Vous êtes disponible sur le temps du midi ?
Envoyez-nous votre CV : recrutement@vernsurseiche.fr

Un distributeur de changes périodiques installé au Dressing pour Tous pour lutter contre la précarité menstruelle



Un distributeur de protections périodiques « Marguerite & Cie » a été installé au Dressing pour Tous « La Caravane de Pascaline ». L'objectif est de rendre accessible à toutes les femmes, peu importe leur âge ou leur moyen, des tampons et serviettes hygiéniques pour pouvoir vivre dignement leurs règles.

Nous comptons sur chacun d'entre vous : particuliers, entreprises ou commerçants, pour approvisionner, via des dons, ce distributeur.

Certaines femmes, victimes de précarité menstruelle, n'ont pas accès à suffisamment de protections, voire pas du tout. Les conséquences peuvent être multiples : risques sur la santé, exclusion sociale, répercussions psychologiques, situations délicates à gérer sur le lieu de travail...

En installant ce distributeur de changes périodiques, les élus espèrent diminuer une précarité qui ne se voit pas, mais qui fait pourtant partie des enjeux de santé, de dignité, de solidarité et d'égalité des chances. Ce choix répond également à l'un des engagements de l'équipe municipale : se battre contre toutes les formes de précarité.

Après un peu de recul sur cette première expérimentation, nous installerons ce même dispositif dans les vestiaires féminins des salles de sport de la commune.



Bistrot Mémoire, les troubles de la mémoire, parlons-en

Mardi 9 janvier	Autour de la galette : partageons la galette des rois, laissons-nous nous conter ses histoires...	Avec l'équipe du Bistrot Mémoire et Marie-Hélène Lasbats, bénévole à la Bibliothèque de rue.
Mardi 23 janvier	Le Centre Local d'Information et de Coordination, le Clic All'Âges : sa fonction, ses missions... Quand et comment le solliciter ?	Avec l'équipe du Bistrot Mémoire, Mariane Rousvoal, coordinatrice et Aurélie Cocaud, conseillère en Économie Sociale et Familiale du Clic All'Âges.
Mardi 13 février	Conversation libre. 15h30 : Exposition commentée de Norman Dilworth	Avec l'équipe du Bistrot Mémoire et le centre culturel Le Volume.
Mardi 27 février	Des nouvelles du projet Raison d'Êtres.	Avec l'équipe du Bistrot Mémoire et Christèle Gérard, directrice de l'association Raisons d'Être

Rendez-vous au Canap
(5, place de La Poste)
de 14h30 à 17h30

BISTROT MÉMOIRE
VERN-SUR-SEICHE

Espace ouvert à tous, entrée libre.

Mathilde Monard, psychologue ☎ 06 59 47 34 31
✉ mathilde.monard@gmail.com

Maud Patris, coordinatrice ☎ 07 62 81 65 27
✉ maud_patris@yahoo.fr

🌐 maisonsantevern.com, actions > bistrot mémoire

À la rencontre de **Charlotte Costard**, responsable enfance-jeunesse

Arrivée à Vern-sur-Seiche en août 2023 en tant que responsable du pôle enfance-jeunesse, Charlotte Costard encadre une équipe composée de 44 agents, dont 4 responsables périscolaires, 9 atsems et l'animateur du Conseil de la Jeunesse.



Ses multiples formations et activités professionnelles dans les domaines de l'animation, de l'encadrement sportif et du management lui permettent d'assurer toutes les missions liées à son poste.

En effet, Charlotte assure à la fois le management des équipes des 6 groupes périscolaires et deux groupes d'atsem en lien avec les 3 écoles vernois, mais également une veille sur le

remplacement et le recrutement, la mise en place de projets innovants en lien avec des acteurs du territoire (le service périscolaire, le service de la restauration municipale, le service du CCAS, ...). Elle assure également le lien avec les partenaires institutionnels comme la CAF.

« Je souhaite apporter une vraie cohérence éducative en valorisant l'esprit d'équipe et les projets mis en place sur les temps périscolaires. Je soutiens largement les projets et collaborations développés avec les autres services de la ville, le projet autour du patrimoine en vue des travaux du clocher en lien avec les services techniques, l'atelier couture avec le service restauration municipale, le CCAS, le service municipal Vie Sociale des Seniors ou encore mener différentes actions avec la médiathèque, le service Petite Enfance et d'autres acteurs locaux du territoire (Centre des marais, Patis fraux...).

Pour moi, la formation des agents est essentielle. J'espère pouvoir leur apporter les billes nécessaires afin qu'ils soient en mesure de répondre à toute problématique ou demande particulière (sensibilisation à identifier le harcèlement sur le temps périscolaire, sensibiliser et encadrer un enfant à besoins spécifiques...).

Un théâtre butaï, fait maison, pour les écoles vernoises

Nicolas Lux, agent bâtiments (menuiserie) des services techniques de la ville, a créé un butaï en bois pour les groupes périscolaire des écoles La Chalotais et Noël du Fail.

Le butaï japonais est un petit théâtre en bois. C'est l'outil indispensable pour utiliser les kamishibaïs. Le Kamishibaïs est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butaï.

Le théâtre est utilisé pour le projet bibliothèque et le projet lecture « Les belles histoires » avec Marie-Hélène sur les temps du midi.



Les belles histoires de Marie-Hélène

Marie-Hélène est une bénévole qui vient, tous les jeudis, lire de belles histoires aux enfants du périscolaire maternelle La Chalotais sur le temps du midi.

Marie-Hélène choisit des histoires qui offrent des opportunités d'apprentissage sur le monde qui les entoure, tout en cultivant des valeurs telles que l'empathie, la créativité et la résolution de problèmes, sous forme de jeux ou avec le banc des copains.

La lecture d'histoires pour les maternelles est une merveilleuse façon d'encourager l'amour de la lecture dès le plus jeune âge.

Si vous envisagez de faire du bénévolat pour cela, c'est une belle initiative !



Rencontres intergénérationnelles entre les habitants de la Maison Helena et les enfants du périscolaire

ENFANCE

Durant 5 vendredis de 17h à 18h, au mois de novembre et décembre 2023, 8 enfants des services périscolaires de l'école La Chalotais se sont inscrits pour faire les TAP – Temps d'Activités Périscolaires – à la Maison Helena (habitat adapté pour seniors autonomes). L'occasion de passer de bons moments conviviaux, de rire et de jouer ensemble afin de créer un lien intergénérationnel.

▶ Vendredi 17 novembre : Calie, Eliott, Owen, Enaël, Mathys, Alyana, Umay et Flora ont découvert, accompagnés par les habitants de la Maison Helena, l'exposition d'Alain Quérat installée dans les lieux de vie et dans les étages.



▶ Vendredi 24 novembre : jeux de société et coloriages étaient au rendez-vous. Eliot et Owen, en classe de CE1, ont affronté Philippe aux dominos tandis que Mathys, en classe de CE1, expliquait les règles du puissance 4 puis de la bataille à Mauricette.



▶ Vendredi 1^{er} décembre : création de boîtes cadeaux avec l'aide des seniors. Marlène a vraiment aimé faire cette activité avec les filles pendant que les garçons ont découvert le jeu « loto des odeurs » avec Claude et Lore.

▶ Vendredi 8 décembre : seniors et enfants ont partagé une activité créative autour de Noël. Pour conclure la fin d'après-midi, ils ont apporté une touche festive au sapin, déjà installé, grâce à leurs créations. Domino, échec et loto des odeurs furent aussi de la partie.

▶ Pour la dernière rencontre, le vendredi 15 décembre, un goûter de Noël gourmand et convivial était organisé.

Les enfants, leur animatrice et les seniors étaient secondés par Hanaé, stagiaire pendant 4 semaines au service municipal Vie Sociale des Seniors. Actuellement, en Bac Pro Animation-Enfance et Personnes Âgées au lycée Jeanne d'Arc, cette rencontre correspond parfaitement à ses études et ses envies professionnelles.



Le temps d'une fin d'après-midi, chacun a pu échanger, discuter et écouter les récits de chacun tout en partageant un moment convivial et créatif. Un vrai moment de partage intergénérationnel !

Inscriptions scolaires 2024-2025

L'obligation scolaire concerne les enfants nés à partir de 2021. Pour les enfants nés en 2022, une confirmation d'inscription sera donnée à l'issue de la commission de dérogation scolaire qui se réunira fin mai / début juin.



Inscriptions via le Portail citoyens

Toutes les démarches d'inscription scolaire et périscolaire (cantine et garderie) sont à faire via ce Portail.

Pour toute première connexion à votre espace personnel, il est nécessaire de compléter le formulaire de création de compte que vous trouverez soit sur le site de la ville soit à l'accueil de la mairie. Il sera à retourner sur l'adresse mail

✉ portailfamilles@vernsurseiche.fr.

Une fois vos codes d'accès communiqués, vous pouvez procéder à vos démarches d'inscription.

Vous êtes Vernois ou futur Vernois

Inscription scolaire à faire sur le Portail citoyens en joignant les justificatifs

obligatoires (justificatif de domicile, livret de famille ou acte de naissance).

Vous n'êtes pas Vernois

Vous devez obligatoirement obtenir un accord de participation aux frais de scolarité de votre commune de résidence. Une fois l'accord de dérogation reçu, la procédure d'inscription reste identique à celle des Vernois. Elle reste valable pour l'ensemble du cycle maternel ou élémentaire.

Enseignement bilingue français/breton : possibilité de la maternelle au CP*, à l'école Noël du Fail.

Plus d'infos ? Service Éducation et vie de la cité ☎ 02 99 04 81 26

* à partir du CE1, inscription possible sous conditions, informations en mairie.

Je gagne de l'argent de poche en travaillant pour ma commune

Le dispositif « Argent de poche » offre la possibilité aux jeunes vernois de 16 à 21 ans d'effectuer des petits chantiers, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation.

Les jeunes exerceront leurs missions selon le cadre réglementaire suivant :

- une ½ journée d'activité de 3 heures par jeune et par jour ;
- une rétribution de 5 € par heure, soit 15 € par jour ;



- Un nombre de missions limité par jeune et par an, à 20 jours pour la période d'été (juillet, août et septembre) et à 10 jours pour chacune des autres périodes de congés scolaires.

Les chantiers susceptibles d'être proposés présentent un caractère éducatif et formateur dans une démarche citoyenne (aide aux rangements des écoles, à la médiathèque ou à la restauration scolaire, archivage dans les services administratifs, aide à la restauration scolaire, accompagnement sur les chantiers techniques...). Les missions seront encadrées par les professionnels municipaux, garants de la sécurité des jeunes.

Elles se dérouleront pendant les prochaines vacances d'hiver **du 24 février au 11 mars 2024.**

Si vous avez entre 16 et 21 ans (avec une priorité pour les 16-18 ans) et que vous souhaitez « gagner de l'argent de poche », vous pouvez retirer un dossier d'inscription en mairie, à La Passerelle ou le télécharger sur le site de la Ville dans la rubrique

vie-quotidienne > jeunesse > dispositifs-jeunesse > argent-de-poche.

Il sera disponible à compter du **lundi 8 janvier 2024** et sera à retourner en mairie au plus tard le **vendredi 9 février 2024.**

Retour sur « Arrête de jeter, viens nettoyer ! »

Samedi 18 novembre, les membres du Conseil des Jeunes étaient déterminés pour participer à la 2^e édition de cette action citoyenne.

► Résultat : plus de 25 kilos de déchets ramassés dans le centre-ville. Dans les sacs-poubelles, beaucoup d'emballages de nourriture (chips, sandwich...), des canettes de soda et de bière, des mégots de cigarette, mais également une cartouche de réchaud à gaz.

Félicitations aux jeunes qui donnent de leur temps et de leur énergie pour ces actions.

Rendez-vous au printemps 2024 pour une action similaire.



Les écrans au quotidien (télé, jeux vidéo, portable, réseaux sociaux...)

En partenariat avec les associations de parents d'élèves de Vern-sur-Seiche (élémentaires et collège), le Centre des Marais vous propose une soirée qui permet d'aborder avec légèreté toutes les thématiques même les plus sensibles et de faire émerger la parole, de changer les représentations et les comportements, informer, trouver et adapter des solutions ensemble.

Venez rire et vous informer

L'association PSYCOMEDIE animera cette soirée, elle fait intervenir une psychologue sociale et un comédien professionnel qui fusionnent leurs compétences pour créer des dispositifs ludiques et interactifs.

**Mardi 13 février 2024,
à 18h,
La Passerelle**

Accessible aux parents, enfants à partir du cycle 3 (CM) et jeunes (collège).
Gratuit.



Plus d'infos ? N'hésitez pas à contacter Martine Hamon :

07 50 59 16 48

infosjeunes@centredesmarais.asso.fr



La Passerelle Chemin des Marais

02 99 62 18 55

la.passerelle@centredesmarais.asso.fr

www.centredesmarais.asso.fr

La commune de Vern-sur-Seiche, en collaboration avec les communes de Bourgbarré, Nouvoitou, Saint-Armel et Corps-Nuds, organise un séjour dans le cadre du programme Seniors en vacances, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Voyages (ANCV).

Cette année, le séjour aura lieu au Village club du Soleil à la Baule (Loire-Atlantique) du **25 mai au 1^{er} juin 2024**, sur l'une des plus belles baies du monde offrant une plage de 9 kms de sable et un micro-climat particulièrement doux et ensoleillé, dans un cadre idyllique, au cœur d'une ville enivrante et au patrimoine architectural surprenant.



Ce séjour tout compris est ouvert pour tous les seniors de plus de 60 ans. Vous êtes fortement invités à participer à la réunion d'information qui aura lieu le **mercredi 24 janvier 2024** à 14h30 salle du conseil municipal – mairie de Vern-sur-Seiche, en présence de Lore Kébé-Escabasse, animatrice du service Vie Sociale des Seniors et Jocelyne Renou, conseillère municipale de Vern-sur-Seiche, déléguée à la vie sociale aux seniors et aux gens du voyage.

Après-midi festif des aînés

Organisé par le service municipal Vie Sociale des Seniors de Vern-sur-Seiche, il sera l'occasion de voir ou revoir des gens que l'on connaît et de passer un après-midi sous le signe de la bonne humeur et de la danse.

La municipalité vous invite à réserver la date du **samedi 30 mars 2024**, à partir de 14h, dans la salle des fêtes de La Chalotais, pour partager un goûter festif dansant avec Ann-Laora, artiste chanteuse.

Pour faciliter l'organisation, les personnes âgées de 70 ans et plus, et leur accompagnant, devront **obligatoirement** s'inscrire à l'événement via un coupon d'invitation envoyé par courrier mi-février.



Si vous n'avez pas reçu l'invitation et que vous souhaitez participer, merci de contacter l'accueil de la mairie pour vous inscrire à l'après-midi festif
☎ 02 99 04 82 04

Section Karaté Santé Seniors à l'école Shindozen

C'est avec joie que l'école Shindozen vous propose de venir participer et découvrir le karaté santé seniors, les lundis de 9h30 à 10h30 au dojo. Adapté à tous, le karaté se pratique à tout âge dans le respect des capacités physique et psychologique de chacun.

Les bienfaits du Karaté Santé Seniors

Le karaté est une discipline qui permet de mettre en mouvement la totalité du corps : rotations, extensions, flexions, adductions, abductions...

L'utilisation de plusieurs déplacements contribue à améliorer l'équilibre, la mémoire, les appuis et la concentration.

L'action de répéter des enchaînements sensibilise les mémoires intellectuelles et la mémoire du corps grâce à des mises en situation à deux ou plusieurs partenaires.

L'utilisation de la méthode Pilates et du stretching dans la pratique du karaté contribue à renforcer les muscles

profonds et posturaux du corps tout en créant de l'espace afin de libérer et fluidifier les mouvements.

En s'appuyant sur une respiration en conscience, cela permet d'adapter les différents rythmes avec plus de facilité et d'aisance dans la gestion des efforts. En outre, une respiration adaptée renforce l'ancrage au sol et la mobilité, la fluidité des mouvements et l'efficacité de ces derniers.

Participer aux prochaines séances

Nous avons hâte de vous retrouver sur les tatamis de Vern-sur-Seiche tous les lundis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 10h30 et de vous faire découvrir cette discipline.

Pour débiter la pratique, une tenue de sport (survêtement et tee-shirt), une bouteille d'eau et une serviette pour les étirements sont nécessaires.

Pour circuler autour des tatamis (tapis) une paire de tongues ou de claquettes vous permettra de garder vos pieds propres.

Dédié aux seniors, mais accessible à toutes les personnes qui souhaitent découvrir le karaté, cette section va permettre de prendre en considération les besoins de toutes et tous.

Plus d'infos ?

☎ 06 06 80 48 00

✉ contactshindozen@gmail.com

Dans sa thématique de l'année intitulée « Jouer », le Volume fait une belle place à la petite brique LEGO®. Animations, expositions, ateliers... Avec le soutien du magasin Leclerc de Vern-sur-Seiche, la participation de Freelance bricks et de L'île aux enfants du Centre des Marais. Tous les détails sont également à retrouver dans la plaquette jointe à ce numéro.

► **Exposition**

Du 23 janvier au 9 mars, médiathèque.

Harry Potter®, Legoland®, nouvel an chinois... La médiathèque a sélectionné ses séries LEGO® préférées à vous exposer.

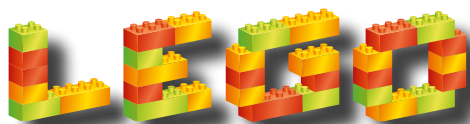
Avec le soutien du magasin Leclerc de Vern-sur-Seiche.

Tout public. Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Du 28 février au 9 mars.

Constructions LEGO® réalisées par l'île aux enfants du Centre des Marais.

Tout public. Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.



► **Exposition participative**

Du 23 janvier au 9 mars, médiathèque.

Décorez votre figurine LEGO® à la médiathèque avec les feutres et crayons mis à votre disposition ou emportez votre silhouette et utilisez, chez vous, la technique de votre choix : pastels, peintures, paillettes, collages...

Rapportez votre figurine à la médiathèque pour qu'elle soit affichée.

Tout public. Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

► **Évènement**

Samedi 10 février, Rue du Volume.

Laissez libre cours à votre imagination et venez exploiter les possibilités infinies de construction des briques LEGO®.

Démontage à partir de 15h30.

Journée animée par Freelance Bricks.

Tout public. Entrée libre de 10h à 16h.

► **Atelier numérique des vacances : LEGO® et numérique.**

Mercredi 6 mars, 15h. Médiathèque.

Découvrez les LEGO® sous d'autres formes.

Gratuit. Réservation conseillée.

Public de 10 à 15 ans. Durée : 1h30.

Les médiathèques de **Mosaïque** et les **Nuits de la lecture**

C'est acté ! Les villes de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche se sont mises d'accord pour mettre en place une coopération entre leurs bibliothèques afin de renforcer le développement de la lecture publique sur le territoire.

Mosaïque

Cette coopération, qui a pour objectif de faire bénéficier leurs habitants de services supplémentaires et complémentaires a un nom : Mosaïque.

La première action coopérative des médiathèques Mosaïque consiste en une programmation commune à l'occasion des Nuits de la lecture. Du jeudi 18 au samedi 20 janvier, chaque médiathèque accueille un évènement pour un public différent.

Programme complet à retrouver dans le flyer spécial Nuits de la lecture diffusé par les médiathèques et sur leurs sites Internet.

Rendez-vous au Volume, vendredi 19 janvier :

► de 18h à 20h, pour des jeux et des histoires pour tous, à partir de 4 ans

► de 20h45 à 22h, pour des lectures et animations destinées aux jeunes à partir de 12 ans et /ou aux adultes.

Entrée libre ou sur réservation selon le programme.

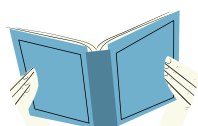
Appel aux lecteurs !

La Médiathèque du Volume vous propose de lire à haute voix pendant sa nuit de la lecture.

Plus d'infos ?

☎ 02 99 62 86 96

✉ mediatheque@vernsurseiche.fr



Création de **podcast** à la médiathèque

Tu as toujours rêvé d'être animateur radio ?

La médiathèque te propose de venir créer des podcasts, sur une dizaine de séances le vendredi, de 16h à 18h, du 12 janvier au 29 mars.

Médiathèque. Sur inscription.

Public ado.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

**VENDREDI 12 JANVIER
16H OU 16H30
PLACE DES DROITS DE L'HOMME**

Pour un pavillon ou un rez-de-jardin, demandez votre composteur gratuit en plastique recyclé (300 litres) après avoir pris connaissance des conditions générales de mise à disposition.

Un court atelier sur le compostage sera proposé avant la récupération du kit (30 min).

Attention, les places sont limitées et très vite réservées.

Sur inscription, à partir du 2 janvier 2024 :

mesbacs.rennesmetropole.fr/composteurs_lieu_retrait

APRÈS LES FÊTES, VENEZ BROYER VOTRE SAPIN

ENCLOS : À PARTIR DU 4 JANVIER

**BROYAGE : MERCREDI 17 JANVIER
10H - 12H**

PARKING, 6 RUE DU CHAMP BRULON

Déposez votre sapin dans un enclos. Mercredi 17 janvier, participez à l'opération de broyage et repartez avec votre sapin broyé. Pensez à apporter des sacs.

Les chemins du bois de Soeuvres repensés pour vous accueillir

L'année 2024 verra la mise en œuvre du schéma d'accueil du public validé en 2015 et qui peut enfin se mettre en place grâce aux récentes acquisitions foncières.

Ce schéma d'accueil du public va permettre :

- La mise en œuvre de 2 boucles de randonnée (Petite boucle : 2 km & Grande boucle : 5,5 km), pour des usages pédestre et équestre (la pratique équestre est interdite en période hivernale, début décembre à fin février).
- La fermeture de plusieurs sentiers et la restauration des espaces de quiétude pour la faune.
- La pratique du vélo reste autorisée temporairement sur l'axe Nord-Sud sur la piste principale.
- La mise en place d'une signalétique informative et évolutive et d'un balisage dédié.
- De renouveler l'information auprès du public.



La forêt du Poncel, 700 arbres replantés pour réparer un site abîmé par l'Homme

La commune a fait appel à Créateur de Forêt pour replanter des arbres au Poncel, sur le site de l'ancienne station d'épuration. 718 arbres ont été plantés entre le 7 et le 12 décembre 2023 par Créateur de Forêt, des élèves de 1^{re} Bac professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune du lycée de Saint-Aubin-du-Cormier, des habitants, des élus, la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine, l'association la Parvole, les élèves de quatre classes de 4^e du collège Théodore Monod et des élèves de l'élémentaire la Chalotais.



À la rencontre d'Anthony Recura, chef d'équipe espaces verts



« Originaire de Savoie, je suis arrivé à Vern-sur-Seiche en septembre 2023 en tant que chef d'équipe espaces verts. Avant cela, j'ai travaillé en jardinerie comme vendeur pépiniériste puis à mon compte comme paysagiste, aménagement et création d'espaces verts. J'ai également eu des expériences dans la fonction publique à la ville de Chambéry puis dans une petite ville de 3 000 habitants.

L'équipe espaces verts est composée de 11 agents, même si certains cumulent plusieurs missions comme la propreté urbaine ou la gestion des manifestations.

Mon rôle de chef d'équipe est de gérer les plannings en fonction des urgences, des nouvelles demandes des habitants ou encore de la météo. Les demandes des habitants peuvent concerner du découpage de racines, de la taille, de l'entretien des espaces verts communaux, de la tonte...

Côté municipalité, nous gérons l'entretien des terrains de sport, l'élagage et l'abattage d'arbres, le ramassage des feuilles, l'entretien et l'embellissement des espaces verts ou encore des routes communales.

L'adoption progressive d'un plan de gestion différenciée va largement impacter notre façon de travailler. Ainsi, les espaces verts et naturels seront aménagés en fonction de leur usage, de leur localisation et de leur intérêt écologique. Cette nouvelle méthode de gestion va donc demander une nouvelle organisation de travail. En effet, il faudra assurer un suivi précis, mais surtout maintenir cette gestion différenciée, sur le long terme, pour qu'elle soit efficace. Il sera également essentiel que chacun s'informe sur ce nouveau principe afin d'en comprendre le fonctionnement et les résultats attendus. »

Pour toute demande d'intervention sur les espaces verts, merci de contacter directement la mairie :

✉ accueil@vernsurseiche.fr ☎ 02 99 04 82 04

Une brochure explicative « **Mon jardin zéro déchet** » est à votre disposition en mairie. Elle vous guidera dans la création ou le réaménagement de votre jardin.



CONSEILS DE JARDINIERS

Les haies et les limites séparatives

La haie, alignement d'arbustes délimitant un jardin, protège des vents, apporte du relief au jardin, accueille la petite faune et les pollinisateurs nécessaires au potager et au verger. Le choix d'arbustes reste très large, mais certains seront privilégiés dans l'objectif d'un jardin zéro déchet.

Optez pour des espèces à entretien limité

Au moment de planter une haie, on ne pense pas toujours à l'aspect qu'elle aura après quelques années... Or, certains végétaux peuvent gagner jusqu'à 1 mètre par an ! Privilégiez ceux de hauteur réduite qui nécessiteront des coupes moins fréquentes et produiront moins de déchets.



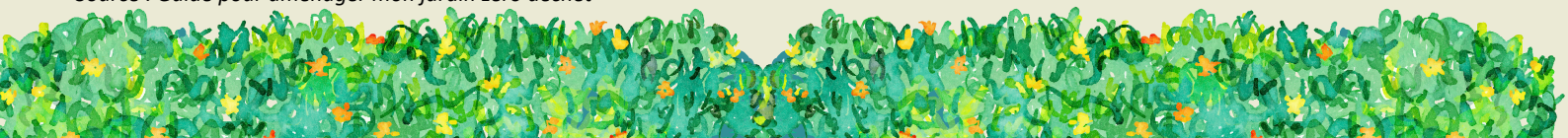
Une haie « libre » laisse aux arbres et arbustes leur forme naturelle. Sans contrainte quant aux associations (arbustes fleuris, de toutes teintes de bois ou de feuilles, haie fruitière...), les arbustes vous protègent des regards et ne demandent que très peu d'entretien.

Installez des clôtures originales pour les habiller

Pour les petites surfaces, choisissez des plantes grimpantes aux fleurs et feuillages étonnants (clématites, rosiers grimpants, jasmins, chèvrefeuille...)

Pour les haies tressées, les branches qui pousseront vers l'extérieur seront rabattues dans la haie afin de la renforcer. Elles se prêtent à tous les usages, qu'il s'agisse de clore votre terrain ou de délimiter des espaces (haies d'osier, noisetier, cornouiller...)

Pour les clôtures anciennes, il est important de les maintenir et de les restaurer à l'identique car elles font partie du patrimoine historique de la ville.



Majoritairement composés d'eau, les déchets alimentaires déposés dans les ordures ménagères sont aujourd'hui incinérés après avoir été transportés dans les camions de collecte. Ils pourraient pourtant être valorisés en compost ou en énergie ! La loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » impose d'ailleurs aux collectivités de mettre en place une solution de tri pour les déchets alimentaires.

Le tri des déchets alimentaires, quelles solutions sur Rennes Métropole ?

Plusieurs solutions seront proposées dans la métropole rennaise dans les prochains mois : le compostage individuel pour tous les habitants en maison, le compostage partagé ou encore la collecte pour les immeubles quand le compostage ne sera pas possible.

Pour les habitants en pavillon et rez-de-jardin, Rennes Métropole poursuit la mise à disposition gratuite sur demande d'un composteur individuel accompagné d'un seau : inscription en ligne sur le site metropole.rennes.fr

Pour les habitants en immeuble, le dispositif varie selon les communes et les secteurs. Pour Vern-sur-Seiche, une gestion de proximité sera favorisée pour des raisons à la fois écologiques et économiques : des aires de compostage partagé seront ainsi progressivement installées en pied d'immeuble ou sur l'espace public.

Au fur et à mesure de l'installation des aires de compostage partagé, des guides composteurs viendront à la rencontre des habitants pour distribuer les seaux et les informer des nouveaux gestes de tri et de participation.

Plus d'infos ?

🌐 metropole.rennes.fr rubrique déchets > propreté

☎ 0 800 01 14 31 - Numéro vert Infos déchets (service gratuit)



À noter : les professionnels, qui ne le sont pas encore, seront desservis en collecte en bacs roulants individuels sur tout le territoire. Pour ceux qui le souhaitent, un accompagnement au compostage est également possible.

✉ biodechets@rennesmetropole.fr

Pour obtenir un fertilisant 100 % naturel en compostant ses épluchures et restes alimentaires, ce n'est pas compliqué... il suffit juste d'appliquer la bonne recette :

1/ Avant de vider vos restes de cuisine et vos déchets de jardin dans votre composteur, sachez que plus ils seront découpés, plus la décomposition sera rapide.

2/ À chaque nouvel apport, mélangez votre compost permet de l'aérer et d'éviter ainsi la fermentation

3/ Veillez à équilibrer vos apports de déchets : 60 % de déchets humides mous, riches en azote (restes de repas, épluchures, tonte fraîche en petite quantité) pour 40 % d'apports secs, bruns, riches en carbone (tontes séchées, feuilles mortes, broyat de branches, rouleaux de papier toilette et d'essuie-tout, boîtes d'œufs...)

4/ Vérifiez l'humidité en pressant votre compost (il ne doit pas s'émietter mais ne doit pas rendre d'eau non plus) : s'il est trop humide, il faut l'aérer et l'enrichir en matières sèches.

5/ Après quelques mois... il devrait ressembler à de la terre : vous pouvez désormais l'utiliser comme engrais dans le jardin !

6/ En compostage partagé, il est interdit de mettre dans son compost la viande, le poisson, les produits laitiers, les litières d'animaux ou les sacs plastiques biodégradables... qui peuvent attirer des squatteurs (rongeurs...).

Déchets acceptés

- Épluchures de fruits et légumes
- Coquilles d'œufs écrasées
- Coques de fruits secs concassés
- Fleurs fanées
- Marc de café et sachet de thé
- Serviettes en papier et essuie-tout
- Boîtes d'œufs en carton, rouleaux en carton, sacs kraft coupés

Déchets refusés

- Produits laitiers
- Pain
- Restes de repas : poisson, viande
- Sacs en plastique ou biodégradables
- Litières
- Capsules de café
- Plantes avec terre

En 2022, 57 kg par habitant de déchets alimentaires présents dans les ordures ménagères. Objectif : réduire à 25 kg en 2025 et 20 kg / habitant en 2030.

Trophée du sport, l'occasion de récompenser ceux qui portent haut et loin les couleurs de la ville

Vendredi 1^{er} décembre se tenait la remise des Trophées du Sport. 80 sportifs, ayant remporté des compétitions au cours de l'année écoulée, et les clubs de la ville étaient reçus en mairie pour l'occasion.

Le sport, enjeu de santé, de qualité de vie et de lien social

À 13 ans, seuls 10 % des mineurs atteignent les recommandations de l'OMS concernant le temps de la pratique sportive. En encourageant le sport et nos sportifs, nous souhaitons transmettre le goût de l'effort, de la réussite, une capacité de résilience certaine et la maîtrise de soi à nos jeunes générations. Nous encourageons nos sportifs à gagner des titres, et même s'ils n'atteignent pas la lune, ils auront au moins la tête dans les étoiles.



Retour sur le trophée du sport



La présence nombreuse des clubs et sportifs témoigne de l'ambition collective de porter ensemble et fièrement, les valeurs sportives que sont l'engagement, l'abnégation et le goût de l'effort. Le sport est un vecteur d'épanouissement personnel, de bien vivre ensemble et un enjeu de santé publique. La commune est portée par la volonté de mettre plus de sport dans la vie des Vernois, plus de sport dans le quotidien des enfants, plus de plaisir à se retrouver ensemble et à partager des moments positifs.

Aujourd'hui, Vern-sur-Seiche c'est plus de 30 associations sportives variées qui regroupent près de 3 200 licenciés qui, à travers leurs exploits, font briller la commune.

Faites du sport individuel ou collectif, en compétition ou en loisirs, seul ou en famille. Le principal est de participer.



Juste avant la cérémonie, Aurélie Yver, championne du monde de hockey subaquatique et habitante de Vern, nous a fait l'honneur de sa présence.

Bourse aux livres et aux collections

Sensibiliser le public à la solidarité internationale, et promouvoir la philatélie et les collections, sont les deux projets qui animent les associations Vern à Travers le Monde, le Philatelic'club et le Philapostel Bretagne.

► Vern à Travers le Monde (VTM) est une association de Solidarité Internationale bien connue des Vernois. Les énormes besoins des populations défavorisées à Madagascar ou au Sénégal l'amènent à multiplier les actions de sensibilisation sur la Métropole rennaise.

► Le Philatelic'Club Vernois réunit quant à lui des passionnés de philatélie et de numismatique, et souhaite se faire connaître davantage auprès du public.

► Philapostel Bretagne réunit les collectionneurs de notre belle région et leurs passions, organise réunions et manifestations autour du timbre, de la carte postale, des capsules ... et est soucieuse d'élargir son audience.

**Dimanche 28 janvier,
de 9h à 17h,
à la salle des fêtes de La
Chalotais.**

Et pourquoi ne pas partager nos idées, réunir nos forces, et réaliser des actions en commun ? C'est la démarche que nous avons eue pour vous proposer cette bourse solidaire aux livres et aux collections.

Vous pourrez y acheter ou échanger timbres, cartes postales, capsules, livres et vieux papiers, fèves, monnaies, ainsi que de nombreuses autres collections. Vous pourrez également vous informer sur les actions de nos associations, et même gagner des lots avec notre tombola gratuite chaque heure de la journée.

Alors collectionnez solidaires, et venez nombreux nous rencontrer à cette occasion !

Plus d'infos ?

☎ 06 83 82 41 70

🌐 <http://philapostelbretagne.wordpress.com>

🌐 <http://vern-tiers-monde.org>

■ Entrée : 1,50€ minimum, reversé sur une des action de Vern à Travers le Monde.
Gratuit pour les moins de 16 ans.

■ Buvette – Champagne -
Restauration rapide – Galettes-saucisse.

■ Parking - Accès handicapés –
Toilettes publiques

Le Comité de jumelage vous invite au voyage culinaire

Le Comité de jumelage organise sa 5^e édition de « Cuisine du Monde ».

**Samedi 3 février,
de 11h30 à 13h30,
à la salle des fêtes de La
Chalotais.**

L'objectif est de partir à la découverte de la gastronomie et de la culture de Vernois de différentes origines.
■ *Entrée gratuite avec participation au chapeau.*

Soirée solidaire

Ce moment se poursuivra dès 18h avec une soirée solidaire, animée par des danses et chants géorgiens.

Entrée : 10 € ; 3 € pour les moins de 12 ans.

Inscription : [✉ jumelage.21@gmail.com](mailto:jumelage.21@gmail.com)



L'Association des Festivités Vernaises vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2024



Que cette nouvelle année vous soit riche en nouveauté, amitié et convivialité !

Pour contribuer à cela, nous travaillons d'ores et déjà à nos futures manifestations, et nous vous invitons à en prendre date.

- ▶ Dimanche 5 mai : **Printemps d'Vern**, vide grenier, animations de rue et concours de sonneurs.
- ▶ Samedi 22 juin : le **Feu au Lac**, évènement festif, musical et culturel ayant lieu sur toute la journée et en soirée au centre-ville.
- ▶ Dimanche 14 juillet : **Fête Nationale**, feu d'artifice tiré à la Vallée de la Seiche.

Au plaisir de partager de futurs bons moments ensemble, bénévoles, partenaires, Vernois et Vernaises de tout âge !

Le Centre des Marais renouvelle son projet social !

À partir de débats et d'enquêtes menés auprès des habitants, d'échanges organisés avec nos partenaires, bénévoles, administrateurs et salariés, nous avons identifié 8 enjeux importants sur notre territoire. Ils s'articulent principalement autour du développement de liens entre habitants, du partage et de l'entraide.

Nous aimerions donc favoriser davantage l'implication de toutes et tous dans la vie locale, y compris nos partenaires, les jeunes et les enfants. Nous encouragerons donc la citoyenneté et l'engagement à tout âge.

Pour agir dans ce sens, nous avons dessiné une nouvelle feuille de route pour la période 2024-2027. Elle va venir guider nos actions pour répondre au mieux aux besoins et envies des Vernaises et Vernois enquêtés. Au menu, nous vous proposerons d'agir ensemble sur les questions de transition écologique, de solidarité, de vivre ensemble, de parentalité et de participation citoyenne.

4 axes vont donc être déclinés sur les 4 prochaines années :

- la citoyenneté, le bénévolat et l'accompagnement d'initiatives d'habitants ;
- des débats, des évènements à organiser avec vous pour faciliter les

rencontres, les échanges, l'ouverture et les découvertes ;

- des actions écologiques et solidaires menées pour soutenir la transition vers d'autres modèles et le bien-être de tous ;
- être toujours présents auprès des familles autour de la parentalité pour des temps de réflexion, des ateliers, des sorties... des sourires et des rires !

Résultats des enquêtes menées auprès des habitants :



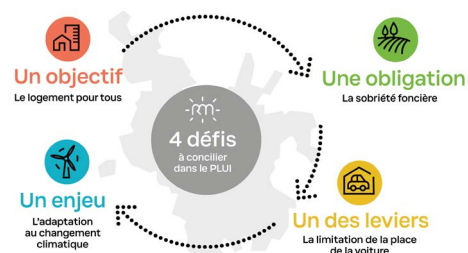
Document stratégique pour l'aménagement du territoire métropolitain, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fixe les règles d'occupation des sols pour les 43 communes de la métropole. Chaque maire s'appuie sur ce document réglementaire pour délivrer les autorisations du droit des sols, comme les permis de construire et les autorisations de travaux. Le PLUi traduit les grandes politiques publiques de la Métropole au regard des objectifs qui contribuent au maintien d'une activité agricole de proximité, d'une offre de logement adaptée pour tous, d'une offre d'équipements, de commerce, services et activités tout en veillant à l'adaptation au changement climatique, au développement de la biodiversité, au paysage, à la gestion des risques, etc.

Pourquoi adapter le PLUi ?

Le PLUi est un document vivant. Il doit être adapté régulièrement pour permettre la réalisation des projets urbains portés par les communes et la métropole et pour se conformer aux évolutions définies par la loi.

Une 2^e modification générale du PLUi est ainsi lancée pour permettre l'avancement de certains projets sur notre commune, et les 42 autres communes du territoire, et pour préciser certaines règles. Les ajustements proposés ne pourront cependant pas remettre en cause l'économie générale du PLUi approuvé en 2019 ni réduire des protections (ex : patrimoine bâti d'intérêt local, protections paysagères, ...).

Les ajustements envisagés répondent à 4 grands défis de notre territoire : répondre au besoin de logements pour tous sur l'ensemble de la métropole en respectant l'obligation de sobriété foncière (pour préserver les terres agricoles et naturelles) et dans l'optique de s'adapter au changement climatique. Le stationnement automobile et la stratégie eau et biodiversité sont notamment des leviers identifiés qui seront ajustés dans le cadre de cette procédure de modification.



Une consultation du public en 2 temps : concertation, puis enquête publique

Cette procédure fait l'objet de 2 périodes pendant lesquelles le public pourra donner son avis :

► Du 1^{er} décembre 2023 au 23 février 2024 : une phase de concertation préalable qui permet de prendre connaissance et de s'exprimer sur les objectifs des modifications envisagées sur les secteurs concernés. À ce stade, les évolutions réglementaires précises ne sont pas détaillées car elles sont en cours d'élaboration.

► À l'automne 2024 : une phase d'enquête publique d'une durée d'1 mois, au cours de laquelle le public pourra consulter et donner son avis sur les modifications précises qui seront proposées.

À quoi servent les contributions du public ?

Le public est invité à donner son avis : ces contributions sont analysées, puis alimentent la réflexion des élus. Elles peuvent faire évoluer les orientations et les projets.

Avant l'été 2024, le conseil métropolitain tirera le bilan de la concertation préalable à la finalisation du projet de modification n°2 du PLUi. Ce projet sera ensuite transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées et soumis à enquête publique à l'automne 2024. Après d'éventuels changements apportés au dossier après l'enquête publique suite aux observations du public, il est prévu qu'il soit approuvé par le conseil métropolitain début d'année 2025.

Comment s'informer ?

Un dossier de concertation est mis à la disposition du public :

- 1 dossier papier au point info de l'Hôtel de Rennes Métropole (4, avenue Henri Fréville, à Rennes) et dans chaque mairie de la métropole
- 1 dossier numérique disponible via le site internet de Rennes Métropole et la Fabrique Citoyenne :

🌐 <https://fabriquecitoyenne.fr/>

Des réunions publiques et des ateliers seront organisés en janvier et février 2024 pour permettre aux habitants de s'approprier les 4 défis du territoire et leur articulation, et pour expliquer comment la procédure de modification n°2 entend y apporter réponse.

Comment donner son avis sur le projet de modification du PLUi ?

Vous pouvez donner votre avis :

- Soit sur le registre numérique qui sera accessible depuis le site internet de Rennes Métropole et la Fabrique Citoyenne
- Soit sur le registre papier de concertation au Point Info de l'Hôtel de Rennes Métropole
- Soit en adressant un courrier à Mme la Présidente (Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville - 35000 Rennes, en précisant en objet « Concertation préalable à la modification n°2 du PLUi »)

Plus d'infos ?

🌐 <https://metropole.rennes.fr/consulter-les-documents-du-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>

MAJORITÉ ●●● Vern avec Vous

Décédée à Rennes le 25 novembre dernier, Magda Hollander-Lafon était, à 96 ans, l'une des dernières survivantes françaises de la Shoah. Déportée en février 1944 à Auschwitz-Birkenau avec sa mère et sa sœur, qui n'ont pas survécu, puis réussissant à s'échapper avec quatre autres détenues lors d'un transfert en avril 1945, elle fut recueillie en Belgique à la libération, avant d'emménager en France en 1954. Devenue éducatrice et psychologue pour enfants, elle a passé 44 ans à s'occuper d'enfants dans un orphelinat. Elle a longtemps témoigné de son expérience des camps, notamment auprès des scolaires (plus de 50.000), et publié 2 ouvrages *Quatre petits bouts de pain* et *Demain au creux de nos mains*, un texte destiné aux jeunes. L'Établissement régional d'enseignement adapté de Rennes porte son nom, ainsi

qu'une place dans notre commune de Vern-sur-Seiche.

Faite Chevalier de la Légion d'honneur, Magda faisait partie de ces formidables passeurs de mémoire, dont l'importance est fondamentale pour nous rappeler combien la vie, la démocratie et la paix peuvent être fragiles lorsqu'on permet à des courants extrémistes de décider de notre destin.

Les terribles événements actuels dans plusieurs régions du Monde nous montrent à quel point il faut rester vigilant afin d'éviter que l'autoritarisme et la haine ne viennent ébranler la paix entre les peuples.

À l'heure où les tensions internationales sont exacerbées, remercions Magda pour sa vie entièrement consacrée à l'exercice de mémoire, à la paix et à la transmission des valeurs essentielles

aux jeunes générations. Elle restera à jamais un modèle d'humanité pour nous tous.

Sa vie exemplaire de courage nous donne la force de nous dépasser et de rassembler toutes nos énergies pour construire, ensemble, un monde meilleur. C'est ce que nous tenterons humblement de faire, dans cette seconde partie de mandat, en proposant des projets et des actions concourant à l'amélioration de notre cadre de vie commun, au développement du bien-être de tous et du bien vivre ensemble, en portant notre attention sur notre jeunesse, nos aînés, les personnes en situation de handicap, les personnes fragilisées, les familles, et en ambitionnant de poser les bases de la ville de demain (projet Vern 2035).

Erratum : une erreur s'est glissée dans notre tribune de juillet 2023. Contrairement à ce qui est écrit, nous n'avons pas créé le « Clic Allié » qui est une association départementale qui accompagne les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants. Par contre, nous avons créé le « Pixel Day » en 2021, qui est un événement dédié au numérique. Nous vous prions de nous en excuser.

MINORITÉ ●●● Continuons d'agir

Vernoises, Vernois,

En 2020, le maire Didier Moyon et l'ensemble du Conseil Municipal ont décidé qu'un espace du futur lotissement des Hautes Perrières porterait le nom de Magda Hollander-Lafon.

Cette grande dame, déportée en février 1944 au camp d'extermination d'Auschwitz était un témoin de la Shoah. Aujourd'hui, une place vernoise porte son nom, à proximité de l'avenue Simone Veil, autre grande dame, humaniste et engagée. C'est donc avec une profonde tristesse que nous avons appris son décès à l'âge de 96 ans, le 26 novembre 2023.

Faute d'avoir été invités par le maire à la cérémonie qui s'est tenue le 29 novembre en présence des anciens combattants, nous tenions à lui rendre

hommage dans cette tribune. Investie auprès des jeunes, elle n'a cessé de répéter que « la graine de la paix est en nous ».

Un message qui a toujours autant de sens aujourd'hui, alors que de multiples conflits sont subis par les populations aux portes de l'Europe : celui entamé en 2022 entre l'Ukraine et la Russie est installé, une crise humanitaire majeure découle des combats repris en septembre 2023 entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, Israéliens et Palestiniens sont de nouveau en guerre et ce sont encore une fois les peuples qui souffrent.

Tous ces événements dramatiques doivent réveiller ou raviver notre fibre humaniste. Chacun à son échelle peut contribuer à construire un lendemain porteur d'espoir et de valeurs. Tel le

colibri, chacun de nous peut agir, faire sa part et inspirer.

Dans cette perspective d'exemplarité, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous apprenons l'arrivée de douze nouveaux enfants étrangers se retrouvant seuls sur le territoire français, et qui seront hébergés et pris en charge par le département, sur la commune de Vern.

En espérant que notre commune continuera à porter de telles valeurs humanistes en 2024, toute l'équipe de la minorité municipale vous souhaite ses meilleurs vœux. Que la paix et la joie vous accompagnent tout au long de l'année à venir.

Sonia Aréna, Jacky Daviau, Sandrine Destouet, Christian Divay, Dominique Rocher, Stéphane Simon.



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide à la vie quotidienne



Compagnie et vie sociale



Assistance administrative

02 30 03 97 27

4B rue du Bignon
35000 Rennes



petits-fils.com

Les Jardins du Clos Sotin
Quartier des Hautes Perrières - Vern-sur-Seiche

Jusqu'à **15 000€** de remise*

T2 au T5 pour habiter ou investir

keredes.coop
02 52 56 41 61

keredes L'IMMOBILIER COOPÉRATIF

ARCH1 immobilier

* Offre valable pour les 6 premiers contrats de réservation en accession libre, voir conditions en agence

Fabienne MARQUER-ESNAULT

Cabinet psychothérapie
Adultes Adolescents Enfants

Consultation sur rendez-vous
☎ 06 27 20 41 04
✉ marquer.esnault.psy@gmail.com
🌐 [Marquer-Esnault Fabienne](#)

iad

**VOUS ACHETEZ ?
VOUS VENDEZ ?**

Audrey DI CICCIO

07 50 49 66 11

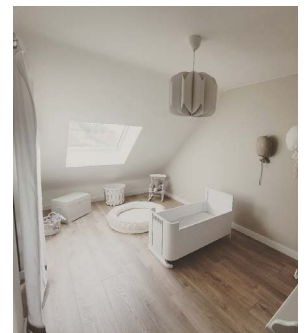
iadfrance.fr

DI CICCIO, mandataire immobilier en immobilier - Agent Commercial de la SAS IAD France immo 35000 Rennes sous le numéro 820838709 (dans l'attente de l'obtention de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS)

HD

HOME DECO

PEINTURE DECORATION
INTERIEUR • EXTERIEUR • SOLS



PEINTURE
DÉCORATION
Intérieur et extérieur
REVÊTEMENT DE SOLS

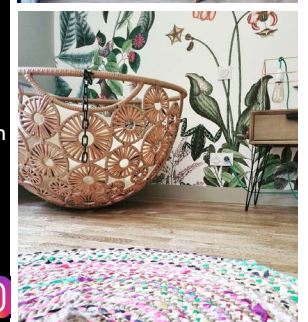
HomeDéco rénove
et décore votre intérieur

06 28 73 65 01

homedeco.peinturedecoration@gmail.com

4 Rue de l'Olivet
35135 CHANTEPIE

<https://www.homedeco-peinturedecoration.com/>



LADO
inside

CONCEPTION & AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR

*En privilégiant une approche personnalisée,
je vous rencontre à votre domicile
pour votre projet de cuisine.*

Anthony DELGADINHO | 06 82 37 42 39
a.delgadinho.ladoinside@gmail.com



AGRANDISSEMENT DU **SALON** ET
CRÉATION D'UNE **CHAMBRE**



AGRANDISSEMENT DE LA **PIÈCE DE VIE** AVEC UN
ESPACE **RANGEMENT** ET CRÉATION D'UNE **CUISINE**



www.maisonsextension.com
02 99 05 36 46

MMAISON ISONS
EXTENSION
Spécialiste de l'extension créative



Votre magasin

recrute !



Flashez le QR code
pour accéder à
toutes nos
Offres d'emploi
ou rendez-vous sur
www.recrutement.leclerc



E.Leclerc  **Vern / Val d'Orson**

LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE PERSONNEL
COMMUNAL VOUS ADRESSENT LEURS
MEILLEURS VOEUX



OUVRONS GRAND
LES VOEUX

Mairie de Vern-sur-Seiche

22, rue de Châteaubriant
CS 47118
35771 Vern-sur-Seiche cedex
Tél. 02 99 04 82 04
mairie@vernsurseiche.fr



Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
1^{er} et 3^e Samedi

● 9h-12h / 14h-17h30
● 9h-12h / 14h-17h30
● 9h-12h / 14h-17h30
● 9h-12h
● 9h-12h / 14h-17h30
● 10h-12h (*permanence état civil*)